



# MASTER MEEF ANGLAIS

---

**2024-2025**

---

**Guide de l'étudiant et de l'étudiante**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Foire aux questions .....</b>	<b>1</b>
1. Que fait-on en master MEEF Anglais ? .....	1
2. Comment se passe le mémoire ?.....	1
3. Quelles sont les épreuves du concours ?.....	1
4. Pourquoi faire un master MEEF Anglais à l'Université Lumière Lyon 2 ?.....	2
<b>1. Mes contacts.....</b>	<b>3</b>
1.1 Mes contacts administratifs.....	3
1.2 Mes contacts pédagogiques .....	5
1.3. Les réseaux sociaux.....	6
<b>2 - Mes services.....</b>	<b>7</b>
2.1 Santé .....	7
2.2 Culture.....	8
2.3 Finances .....	8
2.4 Association.....	9
2.5 Langues transversales.....	9
<b>3 - Mes cours.....</b>	<b>11</b>
3.1 Présentation générale.....	11
3.2 Semestre 1 et 2.....	12
3.3 Semestre 3 et 4 .....	15
<b>4. Mes examens .....</b>	<b>19</b>
4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC).....	19
4.2 Mes examens en contrôle continu (CC) .....	20
4.3 Mes examens terminaux (CT).....	21
4.4 Assiduité.....	21



# Foire aux questions

## 1. Que fait-on en master MEEF Anglais ?

En master 1, les étudiantes et les étudiants renforcent et complètent leurs acquis disciplinaires fondamentaux, et travaillent sur le mémoire avec des rendus intermédiaires ; ils/elles font des stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) et démarrent leur préparation au concours.

En master 2, les étudiantes et les étudiants commencent à enseigner et préparent le concours. S'ils ou elles le souhaitent, ils/elles peuvent également préparer le concours du CAPLP Anglais-Lettres. À la fin de l'année, ils/elles soutiennent un mémoire devant un jury.

## 2. Comment se passe le mémoire ?

En deuxième année vous soutiendrez un mémoire d'une quarantaine de pages rédigé en anglais. Vous serez encadré par un directeur ou une directrice de recherche et vous soutiendrez votre mémoire devant un jury composé d'au moins deux membres pendant une vingtaine de minutes.

## 3. Quelles sont les épreuves du concours ?

	Épreuve	Type	Durée	Coeff.	Note	Langue
Admissibilité	La composition en langue étrangère à partir d'un dossier	Écrit	6h	2	Notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	ANG
	Thème/version	Écrit	6h	2	L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.	ANG
	Choix de documents à partir d'un dossier, analyse critique et fait de langue	Écrit	6h	2		FRA
Admission	Épreuve de leçon avec une analyse en anglais restitution document audio/vidéo ; et une présentation séance d'enseignement en français.	Oral		5	Notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.	ANG/ FRA
	Épreuve d'entretien	Oral	35 min.	3	Notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.	

## 4. Pourquoi faire un master MEEF Anglais à l'Université Lumière Lyon 2 ?

### La réponse en 12 points :

1. Une journée d'étude et d'accueil (l'année dernière elle a eu lieu le 6 septembre 2023) est organisée tous les ans pour permettre à nos étudiants et à nos étudiantes de se sentir accueillis d'une part, mais également pour les guider dans les grandes étapes qui vont rythmer leur année.
2. Nous avons des enseignants et des enseignantes ayant la pratique des jurys de concours et qui ont les compétences nécessaires pour vous former au mieux aux épreuves.
3. De cela nous sommes fiers et fières d'avoir d'excellents résultats aux concours : 91% d'admissibilité au CAPES 2023 par exemple.
4. Nos enseignants et nos enseignantes sont en étroite collaboration avec l'inspection, ce qui leur permet de savoir exactement ce que recherchent l'éducation nationale.
5. Nous vous proposons régulièrement des entraînements aux écrits et aux oraux sur des sujets récents.
6. Nos enseignants et nos enseignantes suivent au plus près les réformes et sont force de propositions.
7. Notre formation vous offre une expertise dans la préparation aux concours et la formation continue (capes, agrégation externe et interne).
8. Vous serez également en contact avec des enseignants et des enseignantes de collège et lycée pour apprendre la pratique de classe.
9. Notre équipe pédagogique est qualifiée et à votre écoute pour améliorer le dispositif de formation, et nous sommes conscients et conscientes des enjeux et des difficultés des années MEEF.
10. L'Université Lumière Lyon 2 vous propose des cours en centre-ville, sur le campus des Berges du Rhône (69007).
11. Nos formations entretiennent une relation étroite avec le domaine de la recherche en didactique avec les laboratoires ICAR et CRTT.
12. Nous entretenons un réseau d'anciens et d'anciennes élèves et la mise en relation entre étudiants/étudiantes et néo-titulaires, pour un partage d'expérience.

# 1. Mes contacts

## 1.1 Mes contacts administratifs

### 1.1.1 Comment contacter l'UFR des Langues ?

Le master MEEF Anglais se déroule exclusivement sur le campus des Berges du Rhône :

#### Campus Berges du Rhône (BdR)

18 Quai Claude Bernard

69 365 Lyon Cedex 07

Le Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré Anglais à Lyon 2 s'inscrit dans une collaboration entre l'INSPé de Lyon et les autres universités LSH du site (Lyon 3 et St Etienne Les maquettes et parcours M1 et M2 MEEF) sont identiques et co-habilités.

À votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2, l'administration vous a attribué une adresse universitaire (**prenom.nom@univ-lyon2.fr**). Vous devez n'utiliser que cette adresse lorsque vous voulez contacter un ou une enseignante ou un personnel de l'administration.

Pour écrire un mail à un membre de l'Université, vous devez respecter les critères suivants :



Vous devez communiquer qu'avec votre **adresse mail universitaire** (prenom.nom@univ-lyon2.fr) qui vous a été attribuée à votre arrivée à l'Université Lumière Lyon 2. Ainsi, vous ne devez communiquer qu'avec les adresses universitaires des enseignants et des enseignantes ainsi que des personnels administratifs.



Votre mail doit toujours comporter un **objet**. La description de l'objet doit être courte et précise. Exemple : *inscription TD anglais*



Votre mail doit être encadré par des **formules de politesse**. Il doit commencer par un « Bonjour » / « Monsieur, Madame » (ne pas utiliser « Cher, Chère ») et se terminer par un « Cordialement », « Dans l'attente cordiale d'une réponse de votre part » ou encore par un « Merci par avance pour votre réponse ». À l'écrit comme à l'oral, je vouvoie tous les membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe administrative.



Votre mail doit toujours contenir une **signature électronique** afin que votre interlocuteur ou interlocutrice vous identifie correctement. Vous devez indiquer votre prénom, votre nom, votre niveau, votre mention, votre parcours, votre mail et votre numéro étudiant.

Exemple :

*Jean Ducret*

*Master 1 MEEF Anglais*

*[jean.ducret@univ-lyon2.fr](mailto:jean.ducret@univ-lyon2.fr) / N°12345678*

## MES CONTACTS



**Attention :** les règles de politesse s'appliquent aussi lors des rendez-vous physiques. Je vouvoie les personnels, je frappe à la porte et j'attends qu'on me dise d'entrer, je respecte les horaires et je viens seul(e) en entretien.

### 1.1.2 Qui sont les gestionnaires de scolarité ?

Fonction	Coordonnées	Campus
Responsable de scolarité	Florence COLLET-PRIOLET Bureau ATH 168 / 04 78 69 71 79 <a href="mailto:florence.collet-priolet@univ-lyon2.fr">florence.collet-priolet@univ-lyon2.fr</a>	BdR
Master MEEF Anglais	Juliette PISTOÏA Bureau ATH 142 / 04 78 69 71 44 Ouvert au public de 13h30 à 16h30 du lundi au jeudi / en distanciel le vendredi matin de 8h30 à 12h30 <a href="mailto:gestion.scolarite.master.meef.anglais@univ-lyon2.fr">gestion.scolarite.master.meef.anglais@univ-lyon2.fr</a>	BdR



Toutes les adresses universitaires des personnels administratifs de l'UFR sont dans l'onglet [Équipe administrative](#) sur le site de l'UFR des Langues.

### 1.1.3 Que faire quand je suis absent(e) ?

Les absences doivent toujours être **justifiées** par un avis du médecin, une attestation ou tout autre document qui fait foi. Quand vous êtes absent ou absente, le premier réflexe que vous devez avoir est de contacter les enseignantes et enseignants avec lesquels vous avez cours sur la journée par mail :

- Vous leur expliquez brièvement votre situation et vous leur demandez les modalités de rattrapage pour les cours manqués ;
- Vous mettez en copie le ou la gestionnaire de scolarité qui vous accompagne ;
- Et vous mettez en pièce jointe votre document justificatif.



Vous trouverez les mails universitaires de toutes les enseignantes et les enseignants dans la rubrique [Équipe pédagogique](#) du site de l'UFR des Langues.

### 1.1.4 J'ai des questions concernant mon orientation



Le [Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants/étudiantes \(COSIE\)](#) propose à toutes les étudiantes et les étudiants de l'Université un accompagnement pour toute question d'orientation et d'insertion professionnelle.

Prenez rendez-vous en ligne : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/dispositifs-d-accompagnement/accompagnement-individuel-cosie>



## 1.2 Mes contacts pédagogiques

### 1.2.1 Les responsables de formation

Fonction	Coordonnées
Responsable « entrée dans le métier »	Joséphine RÉMON <a href="mailto:josephine.remon@univ-lyon2.fr">josephine.remon@univ-lyon2.fr</a>
Responsable concours	Jeanne SCHAAF <a href="mailto:jeanne.schaaf@univ-lyon2.fr">jeanne.schaaf@univ-lyon2.fr</a>
Responsable agrégation externe et interne	Frédéric HERRMANN <a href="mailto:frederic.herrmann@univ-lyon2.fr">frederic.herrmann@univ-lyon2.fr</a>

### 1.2.2 Les enseignantes et les enseignants

BATAILLARD Pascal	<a href="mailto:pascal.bataillard@univ-lyon2.fr">pascal.bataillard@univ-lyon2.fr</a>
BONZOM Alice	<a href="mailto:alice.bonzom@univ-lyon2.fr">alice.bonzom@univ-lyon2.fr</a>
CASTAGNE-VEZIES Clotilde	<a href="mailto:clotilde.castagne-vezies@univ-lyon2.fr">clotilde.castagne-vezies@univ-lyon2.fr</a>
DELAHAYE Agnès	<a href="mailto:agnes.delahaye@univ-lyon2.fr">agnes.delahaye@univ-lyon2.fr</a>
DELMAIRE Dominique	<a href="mailto:dominique.delmaire@univ-lyon2.fr">dominique.delmaire@univ-lyon2.fr</a>
DOUZOU Marion	<a href="mailto:m.douzou@univ-lyon2.fr">m.douzou@univ-lyon2.fr</a>
DUMONT Erica	<a href="mailto:erica.dumont@univ-lyon2.fr">erica.dumont@univ-lyon2.fr</a>
HERRMANN Frédéric	<a href="mailto:frederic.herrmann@univ-lyon2.fr">frederic.herrmann@univ-lyon2.fr</a>
MERLE Cyril	<a href="mailto:cyril.merle@univ-lyon2.fr">cyril.merle@univ-lyon2.fr</a>
NEMOZ Hanane	
PERQUIN Jean-Charles	<a href="mailto:jean-charles.perquin@univ-lyon2.fr">jean-charles.perquin@univ-lyon2.fr</a>
POTIER Jérémy	<a href="mailto:jeremy.potier@univ-lyon2.fr">jeremy.potier@univ-lyon2.fr</a>
OLIE Anne-Sophie	
REMON Joséphine	<a href="mailto:josephine.remon@univ-lyon2.fr">josephine.remon@univ-lyon2.fr</a>
RENNER Vincent	<a href="mailto:vincent.renner@univ-lyon2.fr">vincent.renner@univ-lyon2.fr</a>
RIOU Marine	<a href="mailto:marine.riou@univ-lyon2.fr">marine.riou@univ-lyon2.fr</a>
SCHAAF Jeanne	<a href="mailto:jeanne.schaaf@univ-lyon2.fr">jeanne.schaaf@univ-lyon2.fr</a>
VASQUEZ-PARRA Adeline	<a href="mailto:adeline.vasquez-parra@univ-lyon2.fr">adeline.vasquez-parra@univ-lyon2.fr</a>
VIGNAUX Michèle	<a href="mailto:michele.vignaux@univ-lyon2.fr">michele.vignaux@univ-lyon2.fr</a>
WELTER-BAUDRY Samuel	<a href="mailto:samuel.baudry@univ-lyon2.fr">samuel.baudry@univ-lyon2.fr</a>

## 1.3. Les réseaux sociaux

### 1.3.1 Les sites internet



- UFR des Langues : <https://langues.univ-lyon2.fr/>
- Rubrique MEEF : <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/le-capes-et-le-cafep-avec-le-master-meef>

### 1.3.2 LinkedIn, Facebook et YouTube

- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ufr-des-langues/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Universite.Lumiere.Lyon2/>
- YouTube : <https://www.youtube.com/user/UnivLyon2>



# 2 - Mes services

## 2.1 Santé

### 2.1.1 Je souhaite bénéficier d'une consultation médicale



L'équipe du [Service de santé universitaire \(SSU\)](#) est composée de médecins, d'infirmiers, d'une diététicienne, de psychologues et d'une maïeuticienne et est renforcée par une équipe administrative qui vous accueille sur place ou par téléphone. Si vous avez un ou une médecin traitant à proximité, vous devez, en priorité, prendre rendez-vous auprès de lui/elle.

*Le SSU est aussi un des lieux où vous pourrez avoir gratuitement des préservatifs (féminins et masculins) mais aussi des protections féminines menstruelles.*

**Accueil** du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement :

- de 8h30 à 17h30 sur le campus Berges du Rhône (BDR)
- de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h sur le campus Porte des Alpes (PDA) - non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

**Contact :** Par téléphone : 04 78 77 43 10  
Par mail : [ssu@univ-lyon2.fr](mailto:ssu@univ-lyon2.fr)

Campus Berges du Rhône (BdR)	Campus Porte des Alpes (PdA)
Bâtiment GAIA rdc	Bâtiment 1 de l'IUT, 1 <sup>er</sup> étage
86 rue Pasteur 69007 Lyon	106 bd de l'Université 69500 Bron
Arrêt Centre Berthelot (T2)	Arrêt Parilly-Université (T2)
Accès PMR	Pas d'accès PMR

### 2.1.2 Je suis une personne en situation de handicap



La [Mission Handicap](#) est un service de l'Université Lumière Lyon 2 qui déploie un système d'accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap au sein de l'établissement.

**Accueil :**

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 11h30 puis de 14h30 à 17h

**Contact :** Par téléphone : 04 78 77 31 05

Par mail : [mission.handicap@univ-lyon2.fr](mailto:mission.handicap@univ-lyon2.fr)

Rendez-vous possibles les jeudis sur le campus BDR dans les locaux du SSU. Vous pouvez également contacter Mme. Idoli CASTRO, référente handicap à l'UFR des Langues à [idoli.castro@univ-lyon2.fr](mailto:idoli.castro@univ-lyon2.fr).

### 2.1.3 Je suis une personne en situation de détresse psychologique



La situation de détresse psychologique chez les étudiants et les étudiantes est à prendre très au sérieux. Ne vous isolez pas, contactez le SSU pour prendre un rendez-vous ou appelez directement les numéros verts spécialisés listés ci-dessous :

- Si vous souffrez d'isolement, de démotivation ou d'épuisement, appelez la **Plateforme d'écoute pour les étudiantes et les étudiants** mise en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouverte 24h/24 7j/7 au 04 26 73 32 32.
- Si vous souffrez de stress ou que vous adoptez des comportements à risque, demandez un entretien individuel en ligne ou par téléphone avec un psychologue du **Dispositif d'écoute et de soutien** gratuit, disponible du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi 10h à 14h sur inscription par téléphone 07 64 42 92 59.
- Si vous ou un proche souffrez de problèmes de santé mentale, contactez la **Plateforme Live du Vinatier**, disponible 7j/7 de 8h à 20h par téléphone au 04 37 91 55 99 ou via [live@ch-le-vinatier.fr](mailto:live@ch-le-vinatier.fr).
- Pour n'importe quel type d'urgence nocturne, appelez la ligne d'écoute **Nightline** de 21h à 2h30 du matin au 04 85 30 00 10.

Retrouvez toutes les informations sur l'accompagnement psychologique des étudiants et des étudiantes sur la page dédiée de l'Université : <https://www.univ-lyon2.fr/universite/actualites-universitaires/accompagnement-psychologique-pour-les-etudiant-es>

## 2.2 Culture

L'Université Lumière Lyon 2 propose une riche programmation événementielle, scientifique et artistique. Pour ne rien manquer des actualités et événements culturels à la fac, suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/cultureLyon2/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/culturelyon2/>
- Site internet : <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/culture-lyon2>

## 2.3 Finances

En cas de difficultés personnelles, familiales, psychologiques, de santé, administratives ou financières, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service social du CROUS de l'Université Lumière Lyon 2. Le rôle de l'assistant ou de l'assistante de service social est de vous accueillir, de vous écouter, d'identifier les difficultés auxquelles vous êtes confronté et de définir avec vous un plan d'action pour vous accompagner dans la résolution de ces difficultés et ainsi favoriser votre réussite personnelle et universitaire (accompagnement dans les démarches, informations sur les

droits, sur le budget, orientation vers des structures, médiation, instruction de demandes d'aides financières, etc...). Les assistants et assistantes de service social sont soumises au secret professionnel et vous proposent donc un espace d'écoute en toute confidentialité.

Plus d'infos sur : <https://mesaides.universite-lyon.fr/>

**Accueil :** Des permanences téléphoniques sont assurées par les secrétaires du service social les mardis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 9h à 12h au 04 72 80 13 25.

Le Service social ne reçoit que sur rendez-vous. En cas de difficulté, ne tardez pas à prendre un rendez-vous. Selon les périodes de l'année universitaire, les délais d'attente peuvent varier en moyenne de deux à quatre semaines. Des créneaux d'urgence peuvent

toutefois être proposés en cas de graves difficultés compromettant à court terme la poursuite d'études.

**Contact :** Écrivez un mail à [ssocial@crous-lyon.fr](mailto:ssocial@crous-lyon.fr) en indiquant votre établissement d'inscription, votre filière, le motif de votre demande et vos coordonnées téléphoniques et pensez à joindre votre certificat de scolarité.

## 2.4 Association

S'engager dans une association permet de s'impliquer dans un projet de votre choix et de défendre une cause qui vous concerne. Cette implication est un moyen à la fois :

- **humain**, parce que vous donnez de votre temps pour apporter de l'aide à la société sur un sujet précis ;
- **personnel**, parce que vous vous donnez les moyens de découvrir de nouvelles perspectives et de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent vos centres d'intérêt ;
- et **professionnel**, parce qu'en développant de nouvelles compétences et en vous intéressant à une cause en particulier, vous montrez à vos futures employeuses ou employeurs que vous savez vous investir et promouvoir les projets qui vous stimulent.

Votre engagement étudiant peut être valorisé sur votre diplôme. Plus d'infos sur : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/les-bonus/>

À l'UFR des Langues vous pouvez vous inscrire à [l'association des étudiants et des étudiantes MINERVE](#) : s'engage à organiser des activités extrascolaires tels que des voyages, pique-niques linguistiques, des soirées cinéma, des correspondances avec les étudiantes et les étudiants des universités partenaires.

## 2.5 Langues transversales

### 2.5.1 Le Centre de Langues (CdL)

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) est un département de l'UFR des Langues qui :

- dispense les **cours de langues** transversales à toutes les étudiantes et les étudiants de licence (portail/L1 à la L3) ainsi qu'aux étudiants et aux étudiantes de Master 1 ;

## MES SERVICES

- propose différents **dispositifs** permettant la pratique de langues étrangères en dehors des cours (ateliers de conversation, tandem,...) ;
- offre l'accès à diverses **certifications** telles que le CLES et le TOEFL ITP.

Les langues proposées sont : **allemand, catalan, italien, suédois, anglais, chinois, français langue étrangère, langue des signes françaises (LSF), portugais, arabe, espagnol, russe** et **ukrainien** et un module **intercompréhension**.

### 2.5.2 Le Tandem des langues

Le [Centre de Langues \(CDL\)](#) propose des groupes de travail en tandem : c'est un mode d'apprentissage autonome où deux personnes de langue maternelle différentes travaillent ensemble. Ils/elles sont tour à tour apprenant ou apprenante de la langue de l'autre, puis aidant ou aidante dans leur langue maternelle. Le Tandem des langues est une vraie opportunité d'apprendre une langue étrangère en la pratiquant avec une personne native.

Plus d'infos : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/apprendre-pratiquer-une-langue/le-tandem-de-langues>

### 2.5.3 Le parrainage/marrainage entre étudiants et étudiantes françaises et internationales

Ce dispositif consiste à mettre en lien des étudiantes et les étudiants internationaux avec les étudiantes et les étudiants locaux pour qu'ils puissent échanger et s'entraider. L'inscription à l'opération binôme se fait à chaque début de semestre (environ mi-septembre et mi-janvier) via le formulaire mis à disposition par le [service des relations internationales](#). Des rencontres sont organisées tout au long du semestre pour que les binômes puissent échanger leurs expériences dans une ambiance interculturelle.

**Contact** : [operationbinome@listes.univ-lyon2.fr](mailto:operationbinome@listes.univ-lyon2.fr)

Suivez les actualités du programme Alter Ego sur la page **Facebook** : <https://www.facebook.com/beilyon2>

*Le but de ce dispositif est principalement celui de créer des liens sociaux. Si votre intérêt se porte plus précisément sur les échanges linguistiques, le dispositif Tandem sera mieux adapté.*



# 3 - Mes cours

## 3.1 Présentation générale

### 3.1.1 Volume horaire

En première année, vous comptabilisez **480 heures**.

En deuxième année, vous comptabilisez **320 heures**.

### 3.1.2 Organisation des stages

En première comme en deuxième année, vous aurez des stages à réaliser en établissement scolaire. Plusieurs formules vous seront proposées pour vous insérer au mieux dans le milieu de l'enseignement.

Master 1		
Étudiant ou étudiante master MEEF	Stage filé : <b>1 jour par semaine</b> (le vendredi) pendant 14 semaines de novembre à mars	Stage massé : en stage <b>une semaine en janvier</b> et <b>deux semaines en avril</b>
AED (assistant ou assistante d'éducation)	<b>3 demi-journées</b> en établissement par semaine (lundi matin, mercredi matin et vendredi matin)	
Master 2		
Alternants et alternantes	<b>3 demi-journées</b> en établissement par semaine (lundi matin, mercredi matin et vendredi matin)	
Contractuels et contractuelles	<b>3 demi-journées</b> en établissement par semaine (lundi matin, mercredi matin et vendredi matin)	
SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée)	Stage filé : <b>3 demi-journées</b> en établissement par semaine de novembre à mars et de mai à juin	Stage groupé : plein temps en établissement d'avril à mai
AED (assistant ou assistante d'éducation)	<b>3 demi-journées</b> en établissement par semaine (lundi matin, mercredi matin et vendredi matin)	

## 3.2 Semestre 1 et 2

La promotion assistera ensemble aux CM mais sera répartie pour le reste des enseignements dispensés en deux groupes « TD 1 et TD2 » avec des emplois du temps spécifiques et inamovibles. Cette organisation permet d'assurer une cohésion dans les groupes ainsi qu'un équilibre horaire sur la semaine pour chacun et chacune.

	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
Bloc de compétences 1 (12 ECTS)	<b>Contexte : système éducatif (4 ECTS)</b>				
	42CRBA01	Contexte : système éducatif 1	TD de 12h	Anne-Sophie OLIE	Ce cours vise à se familiariser au contexte du métier d'enseignant, ses principes, ses valeurs, ses missions et son environnement. Il vous permettra d'approfondir votre réflexion sur le choix d'enseigner et de préparer l'épreuve orale d'entretien du CAPES.
	42CRBA02	Contexte : système éducatif 2	TD de 12h		
	<b>Connaissance du métier (4 ECTS)</b>				
	42CRBB01	Connaissance du métier 1	TD de 18h	Joséphine REMON	Ce TD amène à réfléchir sur l'enseignement, déconstruire les représentations sur le métier, appréhender la multimodalité de l'action enseignante/ évaluation
	42CRBB02	Connaissance du métier 2	CM de 15h		
	<b>Exercice du métier : mise en pratique (4 ECTS)</b>				
	42CRBC01	Exercice du métier 1	TD de 12h	Anne-Sophie OLIE	Ce cours vise à familiariser les étudiants à la gestion de classe et aux différentes manières d'enseigner. Il vise à préparer le stage en établissement et l'épreuve orale d'entretien du CAPES.
	42CRBC02	Exercice du métier 2	TD de 12h		Ce cours prépare à l'épreuve de didactique du CAPES
	Bloc de compétences 2 (24 ECTS)	<b>Cultures disciplinaires (12 ECTS)</b>			
42CRBD01		Littérature 1	CM de 18h	Samuel WELTER-BAUDRY, Michèle VIGNAUX et Jean-Charles PERQUIN	Ce cours offre un panorama des aspects culturelles, artistiques, littéraires, historiques, sociaux et politiques des pays anglophones en lien avec le programme du CAPES.
42CRBD02		Civilisation 1	CM de 18h	Frederic HERRMANN	Initiation et entraînement des étudiants à l'exercice de composition de l'épreuve disciplinaire (écrit du CAPES), du point de vue de la civilisation britannique



Bloc de compétences 3 (12 ECTS)	42CRBDo3	Linguistique 1	CM de 18h	Clothilde CASTAGNE-VEZIES	S'approprier ou consolider les outils nécessaires à l'analyse grammaticale et linguistique de l'anglais : Notions clés, Groupe Verbal, Groupe Nominal et Enoncé Complexe/ Acquérir une méthodologie efficace pour le traitement de la deuxième épreuve écrite EEDA au CAPES/CAFEP externe d'anglais	
	42CRBDo4	Littérature 2	CM de 18h	Michèle VIGNAUX et Jean-Charles PERQUIN	Ce cours prépare au commentaire comparé en littérature de l'épreuve écrite disciplinaire (partie "composition") du CAPES. Il consiste en entraînements hebdomadaires à l'exercice.	
	42CRBDo5	Civilisation 2	CM de 18h	Marion DOUZOU	Initiation et entraînement des étudiants à l'exercice de composition de l'épreuve disciplinaire (écrit du CAPES), du point de vue de la civilisation américaine.	
	42CRBDo6	Linguistique 2	CM de 18h	Clothilde CASTAGNE-VEZIES	S'approprier ou consolider les outils nécessaires à l'analyse grammaticale et linguistique de l'anglais : Notions clés, Groupe Verbal, Groupe Nominal et Enoncé Complexe/ Acquérir une méthodologie efficace pour le traitement de la deuxième épreuve écrite EEDA au CAPES/CAFEP externe d'anglais	
	<b>Savoirs linguistiques appliqués (8 ECTS)</b>					
	42CRBEo1	Thème 1	TD de 18h	Pascal BATAILLARD		
	42CRBEo2	Version 1	TD de 18h	Jeremy POTIER		
	42CRBEo3	Thème 2	TD de 18h	Jean-Charles PERQUIN		
	42CRBEo4	Version 2	TD de 18h	Pascal BATAILLARD		
	<b>Compléments méthodologiques (4 ECTS)</b>					
	42CRBFo1	Littérature et civilisation 1	TD de 18h	Samuel WELTER-BAUDRY, Frederic HERRMANN et Alice BONZOM	Ce cours vise à préparer les étudiants à l'épreuve disciplinaire, et à l'épreuve disciplinaire appliquée du CAPES. Il repose sur la méthodologie du concours et sur l'étude de documents exploitables en cours.	
	42CRBFo2	Littérature et civilisation 2	TD de 15h			
<b>Didactique de la langue vivante (4 ECTS)</b>						
42CRBG01	Corps et voix 1	TD de 15h	Dominique DELMAIRE			
42CRBG02	Numérique 1	TD de 15h	Erica DUMONT			

## MES COURS

	42CRBGo3	Didactique de la langue vivante 2	TD de 18h	Dominique DELMAIRE	
	<b>Savoirs appliqués : langue en contexte (4 ECTS)</b>				
	42CRBH01	Grammaire 1	TD de 12h	Marine RIOU	
	42CRBH02	Grammaire 2	TD 10h30		
	42CRBH03	Phonologie 2	TD de 10h30	Vincent RENNER	Consolidation des connaissances fondamentales en phonologie anglaise (système phonémique, schémas accentuels et prosodiques, relations graphème-phonème, comparaison entre Southern British English et General American).
	<b>Mise en œuvre didactique et pédagogique (4 ECTS)</b>				
	42CRBl01	Mise en œuvre didactique et pédagogique 1	TD de 12h	Hanane NEMOZ	Dans ce TD vous travaillerez sur les programmes lycée et collège, des dossiers d'EDA (épreuve disciplinaire appliquée) Types CAPES, la construction de séquences et l'identification et la détermination d'objectifs et de critères d'évaluation.
	42CRBl02	Mise en œuvre didactique et pédagogique 2	TD de 18h	Hanane NEMOZ	Dans ce TD vous travaillerez sur des dossiers de leçon type CAPES, la construction de parcours de compréhension de l'oral et la construction de séances.
	<b>Approche réflexive : ressources et méthodologie (4 ECTS)</b>				
	42CRBJ01	Réflexivité : Ressources et méthodologie pour le mémoire 1	CM de 10h		
42CRBJ02	Séminaire de recherche 2	TD de 15h			
<b>Séminaire de recherche (4 ECTS)</b>					
42CRBK01	Séminaire de recherche 1	TD de 15h			
<b>Suivi de mémoire (4 ECTS)</b>					
42CRBL01	Suivi de mémoire 1	TD de 15h			
42CRBL02	Suivi de mémoire 2	TD de 25h			
42CRBL03	Stage	TD			

Bloc de compétences 4 (12 ECTS)

## 3.3 Semestre 3 et 4

	Code apogée	Intitulé	Type	Responsable	Objectifs
Bloc 1 : position dans le système éducatif (12 ECTS)	<b>Contexte : système éducatif (4 ECTS)</b>				
	54CRBA01	Contexte : système éducatif 3	TD de 15h	Hanane NEMOZ	
	54CRBA02	Contexte : système éducatif 4	TD de 15h	Hanane NEMOZ	
	<b>Connaissance du métier (4 ECTS)</b>				
	54CRBBo1	Connaissance du métier 3	TD de 10h	Anne-Sophie OLIE	Ce TD vise à approfondir les pratiques enseignantes en abordant plus particulièrement les compétences de compréhension et d'expression orale en cours d'anglais.
	54CRBBo2	Connaissance du métier 4	TD de 10h	Anne-Sophie OLIE	Ce TD vise à approfondir les pratiques enseignantes en abordant plus particulièrement les compétences de compréhension et d'expression orale en cours d'anglais.
	<b>Exercice du métier : mise en pratique (4 ECTS)</b>				
	54CRBCo1	Exercice du métier 3	TD de 10h	Hanane NEMOZ	Dans ce TD vous travaillerez sur des parcours de Compréhension de l'Écrit, des parcours de Expression Orale en interaction (débat), les sciences cognitives au service de l'éducation (neuro-éducation)
	54CRBCo2	Exercice du métier 4	TD de 10h	Hanane NEMOZ	Dans ce TD vous travaillerez sur les consignes, des parcours de compréhension de l'oral et la phonologie
	Bloc 2 : conception (12 ECTS)	<b>Cultures disciplinaires (6 ECTS)</b>			
54CRBDo1		Littérature 3	CM de 10h	Jean Charles PERQUIN	
54CRBDo2		Civilisation 3	CM de 10h	Agnès DELAHAYE	
54CRBDo3		Linguistique 3	CM de 10h	Clothilde CASTAGNE	Réviser et approfondir les outils nécessaires à l'analyse grammaticale et linguistique de l'anglais : Notions clés, Groupe Verbal, Groupe Nominal et Enoncé Complexe/ Mettre en pratique une méthodologie efficace pour le traitement de la deuxième épreuve écrite EEDA au CAPES/CAFEP externe d'anglais

## MES COURS

	54CRBDo4	Littérature 4	CM de 7h	Jean Charles PERQUIN	
	54CRBDo5	Civilisation 4	CM de 7h	Agnès DELAHAYE	
	54CRBDo6	Linguistique 4	CM de 6h	Clothilde CASTAGNE	Réviser et approfondir les outils nécessaires à l'analyse grammaticale et linguistique de l'anglais : Notions clés, Groupe Verbal, Groupe Nominal et Enoncé Complexe/ Mettre en pratique une méthodologie efficace pour le traitement de la deuxième épreuve écrite EEDA au CAPES/CAFEP externe d'anglais
<b>Savoirs linguistiques appliqués (4 ECTS)</b>					
	54CRBEo1	Thème 3	TD de 10h	Jeanne SCHAAF	
	54CRBEo2	Version 3	TD de 10h	Jean Charles PERQUIN	
	54CRBEo3	Thème 4	TD de 5h	Jean Charles PERQUIN	
	54CRBEo4	Version 4	TD de 5h	Pascal BATAILLARD	
<b>Compléments méthodologiques (2 ECTS)</b>					
	54CRBFo1	Compléments méthodologiques 3	TD de 10h	Samuel WELTER BAUDRY, Agnès DELAHAYE et Adeline VASQUEZ-PARRA	Ce cours vise à préparer les étudiants à l'épreuve disciplinaire, et à l'épreuve disciplinaire appliquée du CAPES. Il repose sur la méthodologie du concours et sur l'étude de documents exploitables en cours.
	54CRBFo2	Compléments méthodologiques 4	TD de 10h		Ce cours vise à préparer les étudiants à l'épreuve disciplinaire, et à l'épreuve disciplinaire appliquée du CAPES. Il repose sur la méthodologie du concours et sur l'étude de documents exploitables en cours.
	54CRBFo1	Stage	Suivi		
<b>Didactique de la langue vivante (5 ECTS)</b>					
Bloc 3 : mise en œuvre (24 ECTS)	54CRBG01	Didactique 3a - Phonologie appliquée	TD de 10h	Vincent RENNER	Révision des acquis du M1 et mise en perspective pédagogique de ces connaissances.
	54CRBG02	Didactique 3b	TD de 10h	Joséphine REMON	Entraînements à l'écrit didactique du concours, étude des rapports de jury et documents pertinents
	54CRBG03	Didactique 4a	TD de 10h	Cyril MERLE	

	54CRBGo4	Didactique 4b	TD de 10h	Joséphine REMON	Entraînements à l'oral didactique du concours - ces heures sont effectuées en général en avril-mai après les écrits du concours
	<b>Savoirs appliqués : langue en contexte (5 ECTS)</b>				
	54CRBH01	Savoirs appliqués 3		Anne Sophie OLIE	Ce TD vise à préparer les étudiants à l'épreuve orale de leçon du CAPES ; conception d'un parcours de compréhension orale, analyse et conception de séances pédagogiques en lien avec le CECRL et les programmes officiels de collège et lycée.
	54CRBH02	Savoirs appliqués 4		Oraux blancs	Oraux blancs organisés en mai.
	<b>Mise en œuvre didactique et pédagogique (14 ECTS)</b>				
	54CRBl01	Mise en œuvre didactique et pédagogique 3	TD de 10h	Hanane NEMOZ	
	54CRBl02	Mise en œuvre didactique et pédagogique 4	TD de 10h	Hanane NEMOZ	
	54CRBl03	Stage	Suivi		
	<b>Recherche et pratiques réflexives (6 ECTS)</b>				
	54CRBJ01	Séminaire de recherche 3	TD de 15h		
54CRBJ02	Recherche et pratiques réflexives	TD de 20h			
<b>Construction d'un parcours professionnel personnalisé (6 ECTS)</b>					
54CRBK01	Suivi de mémoire 3	TD de 25h			
54CRBK02	Construction d'un parcours personnalisé	TD de 20h			

Bloc 4 : approche réflexive (12 ECTS)



# 4. Mes examens

## 4.1 Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC)

### 4.1.1 Définitions

Suivant les objectifs pédagogiques annoncés pour la formation, l'acquisition des connaissances et des compétences peut être appréciée soit par un contrôle continu, soit par des examens de fin de semestre ou d'année d'études (examens terminaux), soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) propres à chaque formation sont validées chaque année par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard dans le mois qui suit le début de l'année universitaire (soit le 30 septembre), par voie d'affichage sur le site internet de l'Université et sur les sites internet des composantes (UFR et Instituts).

Les MCCC précisent pour chaque semestre ou année d'études :

- **Le régime et l'organisation des études et des examens et, sauf exception, des épreuves de seconde chance (session 2)**, dont :
  - Contrôle continu ou intégral, terminal, examens, seconde chance, modalités alternatives ;
  - Type d'épreuve (écrit, oral, dossier) pour chaque élément pédagogique ou chaque UE ;
  - Les règles de compensation et coefficients pondérateurs pour le calcul de moyennes, le cas échéant.
- Les **MCCC alternatives** pourront être mises en application dès lors que la fermeture administrative des locaux sera prononcée par décision du/de la Président(e) de l'Université et/ou par ordonnance ministérielle. D'autres modalités alternatives pourront être mises en œuvre en fonction des mesures législatives et réglementaires susceptibles d'être adoptées par les pouvoirs publics. La CFVU sera amenée à se prononcer sur la date d'application de ces modalités alternatives de contrôle des connaissances et de compétences votées en instance au début de l'année universitaire ainsi que sur l'application des modalités d'enseignement à distance.

### 4.1.2 Le déroulement des examens

Être en retard aux examens : Lorsque les MCCC prévoient des examens terminaux, l'accès aux salles d'examen est interdit à toute étudiante ou étudiant qui se présente plus de 1/3 du temps de la durée de l'examen après le début de la composition. Pour l'étudiant ou l'étudiante retardataire (moins de 1/3 du temps de la durée de l'examen) autorisée à entrer en salle d'examen, aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé. Mention du retard sera portée sur le procès-verbal de l'examen. En cas de situation entraînant des perturbations pouvant empêcher les étudiants et les

## MES EXAMENS

étudiantes d'arriver à temps, des mesures exceptionnelles pourront être prises tout en préservant l'égalité de chances de toutes les étudiantes et les étudiants concernés par l'épreuve.

Se déplacer pendant les examens : Une fois les sujets distribués, aucun étudiant ou étudiante n'est autorisé à se déplacer et à quitter momentanément ou définitivement la salle avant la fin du tiers de la durée de composition, une fois les sujets distribués (même s'il/elle rend une copie blanche). Les étudiants et les étudiantes qui demandent à quitter provisoirement la salle ne pourront y être autorisés qu'un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant ou à la surveillante, qui la leur restituera à leur retour. Pour les épreuves d'une heure ou moins, aucune sortie ne sera autorisée avant la fin de l'épreuve.

### 4.1.3 Autres cas

Les étudiantes et les étudiants ne sont pas autorisés à avoir sur eux/elles, dans la salle d'examen, des documents, des outils électroniques, informatiques ou téléphones portables, sauf mention expresse du contraire, auquel cas les documents ou les outils autorisés et les modalités d'utilisation devront être explicités sur le sujet. Toute forme de communication entre l'étudiant ou l'étudiante et l'extérieur de la salle d'examen ou entre les étudiants et étudiantes dans la salle d'examen, est interdite, sauf mention expresse du contraire. Dans le cas d'un double cursus ou du statut d'AJAC (hors double Licence spécifique), la compatibilité entre les examens terminaux ne peut être garantie. L'étudiant ou l'étudiante qui ne pourra se rendre à des examens pour incompatibilité de planning, devra se rendre aux épreuves terminales de seconde chance.

## 4.2 Mes examens en contrôle continu (CC)

Le contrôle continu est organisé durant les semestres d'enseignement. Il est constitué d'épreuves dont l'organisation et la fréquence sont laissées à la libre appréciation du responsable de l'enseignement et précisées en début d'année (avec un minimum de 2 évaluations). Il ne fait pas nécessairement l'objet de convocation et n'est pas inscrit dans le calendrier des examens. Le contrôle continu peut être appliqué aux enseignements en travaux dirigés (TD), en travaux pratiques, en cours magistraux (CM) ou à l'UE.



**Attention** : si j'ai un devoir à rendre à mon enseignante ou mon enseignant de TD, je ne suis pas autorisé(e) à le laisser à l'accueil des licences, je m'organise pour lui remettre en mains propres ou lui envoyer par mail (si prévu).



### 4.3 Mes examens terminaux (CT)

Pour chaque année de Licence, il y a 3 périodes d'examens terminaux :

- de décembre à janvier : examens du semestre impair (1, 3 ou 5 selon mon année de Licence) en 1<sup>ère</sup> session, c'est-à-dire les examens terminaux portant sur les cours qui ont eu lieu de septembre à décembre
- d'avril à mai : examens du semestre pair (2, 4 ou 6 selon mon année de Licence) en session 1, c'est-à-dire les examens terminaux portant sur les cours qui ont lieu de janvier à avril
- en juin : examens de 2<sup>ème</sup> session (communément appelés « rattrapages »), où je repasse tous les examens terminaux des matières que je n'ai pas validées, ou auxquels j'ai été absent ou absente lors des examens terminaux de 1<sup>ère</sup> session (semestres impairs et pairs).

Le planning des examens terminaux est publié sur la page dédiée du site de l'UFR au fur et à mesure de l'année ou dans le calendrier universitaire : <https://langues.univ-lyon2.fr/espace-etudiant/reglement-et-examens/examens-et-contrôle-des-connaissances>

### 4.4 Assiduité

Sauf en cas de dispense inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant ou l'étudiante, la présence aux séances d'enseignement (CM, TD...) sur site et en ligne ainsi qu'aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences prévues pour valider la formation est obligatoire. Le contrôle de l'assiduité est obligatoire dès lors que l'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu (TD, CM, TP). La présence en TD et en TP doit être vérifiée et formalisée par l'enseignant ou l'enseignante. La présence en CM doit être vérifiée et formalisée si l'enseignement fait l'objet d'un contrôle continu ou intégral. Toute absence devra faire l'objet d'un document, indiquant son motif légitime, communiqué à l'enseignant ou l'enseignante et/ou au secrétariat dans un délai de 15 jours à compter du jour de l'absence. Tout étudiant ou toute étudiante non dispensée d'assiduité à un enseignement, est déclaré en **Absence Injustifiée (ABI)** ou en **Absence Justifiée (ABJ)** à la première session d'examen, après la 2<sup>ème</sup> absence effective constatée (absence à 2 séances). Cette absence entraînera une absence de note. La mention ABJ ou ABI sera indiquée sur le relevé de notes, si l'absence a été considérée comme justifiée ou non. L'étudiant ou l'étudiante pourra se présenter à l'examen de 2<sup>ème</sup> session. L'étudiant ou l'étudiante ne peut être exclue d'un TD en raison de ses absences. Il/elle pourra continuer à suivre l'enseignement même s'il/si elle ne participera plus au contrôle continu.

Je suis un étudiant. En cas d'absence, voici la marche à suivre :

**Option 1 :** Je justifie mon absence auprès de l'enseignant dans les 15 jours maximum qui suivent mon absence : je suis donc autorisé à me présenter à une évaluation de remplacement si l'enseignant accepte de m'en faire passer une. Deux options s'ouvrent à moi :

- **Je suis présent à l'évaluation de remplacement :** j'obtiens une note comptant dans ma moyenne de TD. Les choses sont rentrées dans l'ordre.
- **Je suis absent à l'évaluation de remplacement :** quel que soit le motif, je me vois attribuer la note de zéro, qui compte dans ma moyenne de TD.

## MES EXAMENS

Option 2 : Je ne justifie pas mon absence : je suis noté absent au contrôle continu et marqué défaillant à la matière TD. Je ne peux pas valider ni ma matière, ni mon semestre, ni mon année.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée du Règlement général des études : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/reglement-general-des-etudes>



© Université Lumière Lyon 2

UFR des langues - Bâtiment Athéna  
18 quai Claude Bernard  
69035 Lyon Cedex 07